



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE MAREST SUR MATZ
Département de l'Oise
Séance ordinaire du 21 avril 2026 à 19h00

Date de la convocation :

13/04/2026

Date d'affichage : 13/04/2026

Nombre de membres

- effectif légal 11

- en exercice 11

- présents : 11

- pouvoirs : 0

- suffrages exprimés : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Marest-sur-Matz, dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire en session ordinaire.

Présents: MMs AUMONT Christelle, BONICHOT Alain, DEMEESTER Christophe, GOY Gaël, HAVARD Corinne, LEGAY Sophie, LECLERE Aurélie, SCHOUTEETEN Nicolas, SEGRÉ Marc, VERNEY Florian, YVER Alain

Absent excusé : aucun

Secrétaire de séance : AUMONT Christelle

Délibération 04.2026.01

Objet : Désignation des délégués au CNAS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'adhésion de la commune de MAREST SUR MATZ au **Comité National d'Action Sociale (CNAS)** ;

Considérant que le CNAS constitue un organisme de gestion de l'action sociale en faveur des agents des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner, afin de siéger au sein du CNAS,

- un délégué représentant les élus,
- un délégué représentant les agents ;

Considérant la fin de mission M Christian LEPINE délégué représentant les élus suite aux élections municipales d'avril 2026,

Considérant que la délibération 6/2025/07 du conseil municipal du 23/10/2025 désignant M Clément BROQUET représentant les agents,

Considérant que les candidats pour être délégué représentant les élus sont :

- **Corinne HAVARD**
- **Aurélie LECLERE**
- **Christelle AUMONT**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** en qualité de délégué des élus :
Madame Christelle AUMONT
- **MAINTIENT** en qualité de délégué des agents :
Monsieur Clément BROQUET
- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du CNAS.

La présente délibération sera affichée conformément aux dispositions en vigueur.

Résultat du vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme, à Marest-sur-Matz, le 27/04/2026

Maire – M. Florian VERNEY



Secrétaire de Séance – Mme Christelle AUMONT